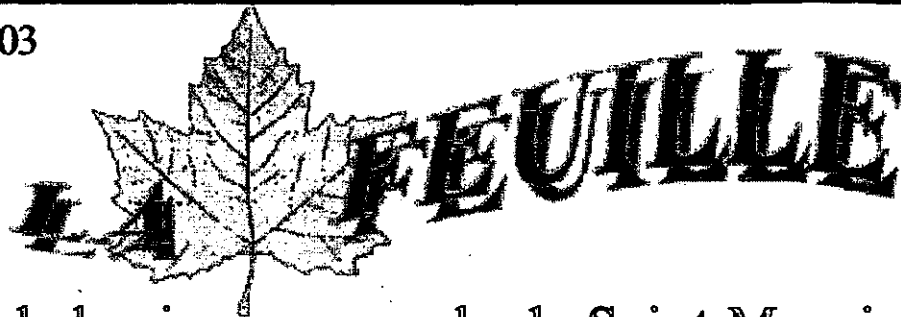


Janvier 2003



Bulletin de la vie communale de Saint Maurice d'Ibie

Le mot du Maire

La nouvelle équipe municipale que vous avez choisie il y a six mois s'est mise au travail.

Vous trouverez, dans les rubriques qui suivent, les informations utiles sur la manière dont nous nous sommes organisés, la répartition des tâches et ce sur quoi nous travaillons.

Pour les nouveaux élus dont je fais partie, il s'est agi de prendre connaissance des dossiers, de nouer les contacts nécessaires avec les services, les syndicats intercommunaux, le département, la région, de débloquer sans délais ce qui pouvait l'être et de préparer l'avenir.

La période a été marquée par les intempéries des 8 et 9 septembre et par les épisodes pluvieux qui ont suivi.

Nous avons, en urgence, pris les premières dispositions mais les travaux de réfection de la voirie restent à faire.

Nous attendons confirmation des subventions demandées et consulterons les entreprises dans les prochaines semaines avec l'aide de la D.D.E.

(suite page 2)



Infos pratiques

ORDURES MENAGERES ET AUTRES...

- Depuis début janvier, comme annoncé par voie d'affichage, un nouveau prestataire - la COVED - a été retenu par le SIVOM à la suite d'un appel d'offres. Le ramassage se fera dorénavant le VENDREDI (un vendredi sur deux pour les ordures ménagères, un sur quatre pour les recyclables. Cette cadence sera doublée en saison touristique).

Attention: La collecte sera effectuée de nuit. De ce fait, les ordures devront être sorties à partir de 22 heures, la veille du jour de ramassage.

- Avec la bonne volonté de tous, le lit de la Gourmandie et le bord de l'Ibie coté rive gauche, sont débarrassés des cartons et autres déchets qui les encombraient trop souvent.

Merci de contribuer à leur maintien en état pour l'esthétique du village et le respect de notre environnement.

- La déchetterie de Villeneuve de Berg est très bien organisée, mais concernant les déchets verts, ils peuvent être déposés près de la station d'épuration du village de Saint Maurice d'Ibie, en rive droite de la rivière.

TRI SELECTIF : Il fonctionne plutôt bien. Merci cependant de ne pas mettre de bidons, de bouteilles d'huile, de sacs en plastique ainsi que toutes barquettes en polystyrène.

Pour gagner de la place dans les containers, donc faire des économies de collecte, il est recommandé de compresser les bouteilles en plastique (le cas échéant enlever le bouchon) ainsi que tout ce qui peut être réduit en volume.

JOURNAUX, PUBLICITES, MAGAZINES : Papier recyclé = forêts sauvegardées. Au village, les containers qui leurs sont réservés, sont situés en face du restaurant.

HYGIENE...

C'est aussi le respect d'autrui ! Il est donc souhaitable de ne pas laisser les chiens faire leurs besoins à proximité et bien moins encore, dans, les aires des jeux d'enfants et des tables de pique-nique.

... ET SECURITE.

La vitesse, dans la traversée du village, est limitée à 30 km/heure:

faites-la respecter autour de vous.

Prudence : Un enfant peut toujours traverser la route ! Que signifieraient alors les quelques "secondes" gagnées sur un parcours ?

Le mot du Maire (suite)

Ce premier numéro du bulletin municipal, préparé par la commission "Communication" animée par Stéphanie ELDIN (voir en rubrique Commissions) est en quelque sorte un prototype - un numéro zéro - comme disent les professionnels. Faites-nous part de vos réactions, de vos suggestions, de vos questions aussi. Nous nous efforcerons d'y répondre.

Deux communiqués l'ont précédé (présentation du nouveau Conseil Municipal et des commissions). Ils vont dans le sens des objectifs que nous nous sommes donnés en tant qu'élus locaux, acteurs d'une vraie démocratie de proximité : mieux vous informer et rechercher - comme je le redirai à chaque occasion - ce qui rapproche plutôt que ce qui divise.

Ce bulletin sera ce que nous en ferons les uns et les autres. Je souhaite qu'il soit un lien entre nous et un "plus" pour notre vie en commun.

En ce début d'année, je vous souhaite très sincèrement à toutes et à tous - en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale - une

excellente année 2003

Gérard JAILLON

Infos pratiques (suite)

EN MAIRIE...

Le secrétariat de mairie, assuré par Isabelle CHOLVY, est ouvert au public les lundis et jeudis après-midi de 14 à 17 heures.

Une permanence est assurée à tour de rôle par les adjoints les mardis et vendredis de 9 à 11 heures. Pour votre information, une réunion maire / adjoints a lieu chaque mardi matin à cette occasion.

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer vos messages en dehors de ces heures d'ouverture et nous vous rappellerons.

Vous pouvez également, chaque fois que vous le souhaitez, rencontrer le maire qui, sauf engagements extérieurs, vient généralement en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin à partir de 8 heures. D'autres heures sont bien entendu possibles sur rendez-vous.

...ET A L'ENTRETIEN

Comme vous l'avez certainement remarqué et depuis déjà quelques semaines, l'équipe d'entretien s'est étoffée. Un nouvel «emploi jeune» : Fouad Ayadi, assiste Alain Agu dans son activité. Fouad accompagne également le transport scolaire. Il est très apprécié des petits.

Nouvelles des Commissions Municipales

- Commission Urbanisme : Pierre BRUN indique que la commission travaille, à la demande du Maire, sur une étude de cache-containers pour lequel il est allé voir, avec Véronique JOURNET, les réalisations d'autres communes dans le cadre de la filière bois.

Il est convenu de chiffrer ce projet et de tenter une demande de subvention de dernière heure sur le contrat de développement de l'exercice.

Madeleine RIVIERE et Odile SEVENIER se renseignent actuellement sur les réalisations d'éclairage de clochers ou monuments de certaines communes et sur le coût de telles opérations.

Une réflexion est engagée sur le prolongement, pour des raisons de sécurité, du muret autour de la place (de l'église) pour lequel Bernard VINCENT a fait une simulation, ainsi que pour le stationnement dans l'environnement de l'église sur lequel travaille actuellement Jean LARUE. Gérard JAILLON indique qu'il espère pouvoir, prochainement, faire supprimer l'un des poteaux (le support téléphone) qui se trouve au-dessous de la place. Pour les autres, une demande est faite au S.D.E.07 de façon à prendre date et programmer l'enfouissement de cette partie des réseaux.

- Commission Voirie : De nouveaux dégâts ont été constatés ces dernières semaines au pont de Reboul et au pont des Salelles. Une nouvelle intervention d'urgence a été réalisée. La programmation sera revue en commission sur la base de l'étude de la D.D.E.

- Commission Intercommunalité, grotte Chauvet : Françoise OROZCO rappelle que J.C. TOURNAIRE - vice-président du Conseil Général - en charge du projet grotte Chauvet, est venu s'exprimer devant la commission, élargie aux conseillers qui le souhaitaient. Au-delà des risques d'augmentation de circulation, sachant cependant que la Vallée de l'Ibie ne sera pas un accès privilégié, nous aurons à réfléchir sur la manière d'obtenir des retombées positives de ce projet dont la réalisation est actuellement prévue pour 2005.

- Commission Animation, Communication : Stéphanie ELDIN indique que la commission travaille actuellement, à la demande du maire, sur les projets suivants : - a) aménagement de la chapelle des Salelles pour en faire un lieu d'exposition. (à voir notamment les conditions de son alimentation électrique). b) amélioration des panneaux d'affichage. c) étude d'un bulletin municipal et de la vie communale. Le maire remercie élus et non élus qui ont accepté de participer à ces commissions de travail, très utiles pour la préparation des travaux du conseil. (Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 28/11/02 actuellement à l'affichage)

Saint Maurice d'Ibie hier... et aujourd'hui

" La Vallée de l'Ibie, un territoire
...peuplé depuis 60 siècles !"

L'auriez-vous cru ! Pourtant cette phrase est extraite du compte-rendu d'une sortie de la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche par M. Jean RIBON le 7 mai 1953.

Du temps passé... au temps présent !



Population enregistrée sur la commune de 1801 à aujourd'hui

1801	490 habitants	1826	724 habitants
1856	771 habitants	1906	421 habitants
1962	115 habitants	1983	183 habitants
	2002(*)	160 habitants	

(*) Référence Calendrier de la Poste 2003!



Carnet rose...

... ou BLEU !

Arrivée le 05 août 2002 au
foyer de Mme Sabine
JACQUEMOZ et M. David
MIREMONT, résidant aux
Chambonnots, d'un petit
Baptiste.

Bienvenue à notre nouveau
concitoyen.

Dernière Heure

Le bar restaurant "Le levant" a
rouvert ses portes.

Vous avez été nombreux à
vous rendre le 8 décembre à
l'invitation de Charlotte pour
l'inauguration.

Vous serez accueillis en amis
au bar et au restaurant du
village qui a officiellement
ouvert au public ce 3 janvier
2003.

Charlotte vous propose au
choix : pizzas, plats ardéchois
ou cuisine orientale (tajines,
couscous) ainsi qu'une
formule de plat du jour.

A propos...

Des questions ont été posées à certains d'entre nous
concernant la maison « en chantier » place de la mairie.

Vérification faite auprès de la propriétaire et des
entreprises concernées, la situation est la suivante :
Des travaux de confortation de fondations ont été confiés
par la propriétaire à une entreprise spécialisée qui a
commencé les travaux en forant des trous autour du
bâtiment pour injecter du béton et renforcer ainsi la partie
enterrée.

L'intervention a dû être rapidement interrompue, les
perçements ayant compromis la solidité de l'ensemble d'où
l'apparition de fissures en façades.

Des étais ont été posés qui garantissent la sécurité. Il n'y
pas de risques d'effondrement. L'entreprise et son assureur
se concertent pour la suite de l'opération qui devrait se
faire au cours des semaines à venir.

Dans l'attente, le balisage du chantier a été amélioré pour
éviter tout accident. L'emplacement occupé par les travaux
de mise en sécurité devrait pouvoir être rapidement libéré.

La Feuille

Bulletin d'information de la vie communale. Directeur de publication G. JAILLON, maire.
Réalisation: Commission municipale de la Communication et de l'Animation sous la
responsabilité de Stéphanie ELDIN, adjointe au Maire. Date d'édition janvier 2003.
Ce numéro est un prototype N°0. Dépôt légal : janvier 2003. Tirage 80 exemplaires.

La vie des Associations

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes Saint Maurice d'Ibie - Les Salelles a terminé ses activités 2002 par l'arbre de Noël qui a obtenu un accueil enthousiaste de la part des enfants de la commune mais aussi de toute la population invitée ce jour-là.

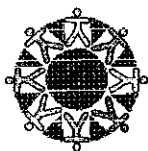
Pour 2003, voici le calendrier - prévisionnel - des manifestations :

- le 19 janvier : Galette des Rois et vœux du Maire.
- le 08 février : Chandeleur, carnaval des enfants.
- le 1er mars : Repas des Anciens
- le 19 avril : Course aux oeufs de Pâques.
- En juin : Fête du pain
- le 16 juillet : Cinéma en plein air
- En juillet : vide greniers, exposition
- le 14 août : Bal musette
- le 15 août : Fête de Saint Maurice d'Ibie

En mars, comme chaque année, le Comité des Fêtes organise son assemblée générale avec constitution du bureau. Il est important de préciser que chaque habitant - étant membre de droit du Comité - peut présenter sa candidature à ce bureau.

En attendant ces moments de convivialité, le présent bureau souhaite, à tous les Saint Mauriçois, une bonne et heureuse année 2003.

BIBLIOTHEQUE : La bibliothèque vous est ouverte, à l'ancienne école communale, les mercredis et samedis de 14 à 16 heures. Grand choix de lectures, du roman à l'actualité !



Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a renouvelé son bureau lors de son assemblée générale 2002. Marinette Blachère a été élue trésorière en remplacement d'Andrée OZIL démissionnaire. Remerciements à cette dernière pour les années passées à tenir les comptes - même modestes - du Club. Bienvenue à Marinette dans sa nouvelle fonction!

Rappelons que le Club est ouvert à tous les "sénior" de la commune qui se réunissent, chaque semaine, le mardi à 14 heures 15 à l'ancienne école communale. Belote et scrabble sont au programme, sans oublier la petite collation de 16 heures...tout cela dans une ambiance conviviale ! Si vous n'assistez pas encore à ces mardis, soyez les bienvenus (es)



A.C.C.A.

La société communale de chasse a tenu son assemblée générale le 6 juin 2002. Le C.A. a été reconduit. Joseph VALLOS, en est le président, Emile OZIL le trésorier et Yvon DELAUZUN le secrétaire.

Les jours de chasse aux sangliers sont programmés les week-end et les jeudis en des sites préalablement déterminés. Joseph VALLOS invite les randonneurs à le contacter pour s'informer des lieux prévus chaque semaine. Avec le respect mutuel et de la bonne volonté, chasse et randonnée pédestre restent des activités compatibles.

Précision : la fermeture générale de la chasse est effective du 28 février au 15 août 2003.

N.D.L.R. - Relevons que les chasseurs prennent une part active à l'entretien des chemins de randonnées empruntés par tous.